

Journée suisse du patrimoine religieux

Comment les Églises repensent leur position dans l'espace public

L'Université de Berne va explorer la «flexibilité» des églises. Il faut en faire des lieux de débats sur le religieux, ouverts sur la Cité, pense l'architecte Sabine Nemec-Piguet.

Lucas Vuilleumier
Protestinéo

C'est une donnée évidente: désormais, les célébrations liturgiques n'occupent plus suffisamment les édifices religieux du pays. De fait, comment donner de nouveaux usages à des milliers de bâtiments d'une grande richesse architecturale? Pour sa quatrième édition, la Journée suisse du patrimoine religieux, qui se tiendra le 27 août à l'Université de Berne, examinera comment continuer à faire des églises des espaces de réflexion autour de la croyance. Lors de conférences, théologiens, architectes, historiens de l'art et pasteurs se pencheront sur de nombreux cas particuliers. L'une des intervenants, l'architecte Sabine Nemec-Piguet, ancienne directrice générale de l'Office du patrimoine et des sites du canton de Genève, évoque les enjeux de la manifestation. Interview.

Le thème de la prochaine Journée suisse du patrimoine religieux est la flexibilité. Qu'est-ce donc?
L'usage des édifices religieux a considérablement évolué. Depuis plusieurs décennies, les communautés religieuses ont de plus en plus de peine à pouvoir réunir ou y faire venir les croyants. Cela ne veut toutefois pas dire que les gens ne sont pas en recherche spirituelle. Dès lors, les pratiques religieuses sont à reconsidérer. Il existe bien sûr encore des fidèles qui souhaitent assister à des cultes ou des messes classiques, mais beaucoup de personnes poussent désormais les institutions chrétiennes à aborder le fait religieux et les questions de croyances autrement que par la liturgie, en

proposant notamment des débats ou des activités sur le sujet, ou encore des espaces de recueillement ouverts à tous. Là est la flexibilité. Le rôle des Églises est donc aujourd'hui d'offrir des lieux de réflexion sur la spiritualité, d'apporter des réponses autres que purement théologiques, de se positionner dans l'espace public.

Il deviendrait donc impérieux de parler religion dans le cadre laïcisé du débat?

Mettons la laïcité entre guillemets, car ce qui est recherché là, c'est l'entre-deux. Ce qui importe est de fournir un éclairage religieux dans la Cité pour des personnes qui se questionnent. La montée des fondamentalismes a d'ailleurs poussé nombre de chrétiens à questionner leurs pratiques. Il y a donc là un tournant intellectuel auquel les églises doivent absolument répondre.

La flexibilité ne concerne donc pas qu'une ouverture des lieux de culte à des activités profanes ou aux arts...

Si la cathédrale de Lausanne accueille des concerts depuis les années 1970, protestants et catholiques ont mis du temps à ouvrir les portes de leurs lieux de culte

«Les institutions chrétiennes sont poussées à aborder les questions de croyances autrement que par la liturgie.»



Sabine Nemec-Piguet, architecte

à des concerts publics, en dehors des pratiques religieuses. Désormais, la question d'activités purement culturelles et laïques se pose à certaines communautés religieuses, qui doivent diversifier leurs sources de financement. C'est particulièrement le cas à Genève, en raison de la séparation entre l'Église et de l'État. La cathédrale de Lausanne, bien qu'elle fasse partie d'une paroisse, est entièrement entretenue et restaurée par des deniers publics.

Que se passe-t-il, dès lors qu'une communauté n'est plus capable d'assurer cet entretien?

Un monument historique sans usage se dégrade très rapidement, car plus personne ne peut financer son entretien à moins qu'il ne devienne un lieu touristique. Encore faut-il que son architecture et son histoire soient exceptionnelles. Pour les édifices religieux protégés au titre de patrimoine culturel, l'État peut intervenir en appui à une communauté religieuse, qui se charge de l'entretien courant, mais il ne peut pas prendre en charge la totalité des coûts. Pour des monuments non classés, il existe aussi la possibilité pour les communautés d'en demander la démolition, pour y reconstruire des immeubles générant une rentabilité financière.

Comment rendre flexible un bâtiment religieux?

Au XXI^e siècle, nous héritons de bâtiments qui ont été dessinés pour d'autres temps et d'autres pratiques. Une cathédrale du XIV^e siècle est par définition très flexible car, à l'époque, elle était déjà polyvalente. Aménager une cathédrale pour accueillir des cérémonies politiques, des concerts, créer une boutique pour vendre des livres, créer une chapelle latérale pour faire un petit lieu de conférence ou un espace de re-

cueillement, n'est pas si compliqué. Tout dépend de l'architecture d'origine. Plus le bâtiment est petit, plus la flexibilité est difficile à mettre en place, et bien évidemment, on ne peut pas changer les murs de place.

Le programme de la Journée met l'accent sur le mobilier, la lumière, la technique et l'acoustique.

Ces quatre données sont tout aussi importantes pour les activités ecclésiastiques que pour les activités profanes. Tous les lieux de culte anciens ont certes été électrifiés à la fin du XIX^e siècle, ces installations ont été modernisées lors de rénovations, dans les années 1960. Les installations électriques de l'époque sont cependant devenues obsolètes, tant sur le plan technique que sur le plan esthétique. Concernant la lumière, on a aujourd'hui des technologies fabuleuses. À la cathédrale Saint-Pierre à Genève, par exemple, le récent changement de l'éclairage a transformé l'ambiance du lieu. En 1536, la Réforme avait supprimé tout décor. Aujourd'hui, la qualité de la lumière révèle l'architecture, ses volumes impressionnants et la beauté de la pierre.

Le Canton va aider le Castrum à se développer

Yverdon-les-Bains Événement devenu annuel en 2017, le festival pluridisciplinaire va recevoir 210'000 francs de l'État pour trois éditions. Une convention, qui lie aussi la Commune, a été signée lundi.

Le cadeau était déjà emballé depuis début 2020. Il ne restait plus qu'à le ficeler. Les organisateurs du Castrum l'ont même débarrassé le week-end du 15 août, puisque la convention tripartite signée lundi et qui les lie désormais au Canton et toujours à la Ville d'Yverdon dispose d'un effet rétroactif pour l'édition 2021 du festival pluridisciplinaire créé en 1979. De fait, l'État de Vaud s'est engagé à apporter une subvention annuelle de 70'000 francs aux organisateurs pour les éditions 2021, 2022 et 2023. Une manne financière qui vient s'ajouter aux 170'000 francs par édition que l'Association Castrum & C^o touche de la Ville d'Yverdon.

Forte fréquentation

«Ce nouveau soutien confirme la reconnaissance par le Canton du caractère suprarégional de cette manifestation», se réjouit Raphaël Kummer, chef du Service de la culture d'Yverdon-les-Bains. Cette expansion d'un événement devenu annuel en 2017 se traduit notamment par la forte augmentation de fréquentation enregistrée. Les 4000 spectateurs accueillis en 2014 sont passés à 15'000 en 2019.

Trouver d'autres publics

L'objectif qui échoit aux organisateurs pour les prochaines éditions est d'aller à la rencontre d'autres publics que celui qu'elle attire déjà. Notamment via le développement de projets de médiations culturelles. Il est aussi attendu qu'ils favorisent les projets de créations et de collaborations artistiques uniques. «Et nous entendons associer les institutions et acteurs culturels yverdonnois et proposer des projets qui stimulent la réflexion autour de thématiques actuelles», relève Luca Bianchetti, administrateur du festival. Un aperçu a été donné au Castrum 2021, malgré les conditions particulières avec lesquelles il a dû composer.

Frédéric Ravussin

Le temple de Nyon, du cultuel au culturel

● Il fera aussi l'objet de discussions lors de la Journée suisse du patrimoine religieux. C'est un millefeuille d'époques et d'architectures mais, grâce à un concours lancé en 2009, le temple de Nyon est désormais un exemple brillant de bâtiment religieux devenu flexible, grâce à l'association des architectes vaudois Nicolas Delachaux et Christophe Amsand. «Nous avons dû traiter des techniques allant du XII^e siècle à nos jours», explique Nicolas Delachaux, qui détaille les apports successifs de l'histoire à la bâtisse et les trésors qu'elle renferme: «Une peinture murale de la Pentecôte datant du XXIII^e, des vitraux de Ribaupierre posés en 1925, sans oublier ce clocher reconstruit en 1936, également grâce à un concours.» «L'obsolescence technique et



La récente rénovation du temple de Nyon a rendu l'édifice «flexible». DR

électrique était un des enjeux principaux de ces transformations, qui devaient permettre une utilisation du lieu tant pour le domaine cultuel que culturel», explique-t-il. L'architecte se penche également sur l'acoustique du temple qui, inauguré dans sa nouvelle forme juste avant Noël 2016, peut désormais accueillir pièces de théâtre, récitals de musique et célébrations liturgiques «sans l'aide obligatoire d'un micro, la chapelle permettant une très bonne diffusion du son». Le problème principal de cette nouvelle flexibilité était la disposition des bancs. «À l'époque, on en mettait tant qu'on en pouvait, afin de remplir l'église jusque dans les moindres recoins. Désormais, les bancs ont la même dimension et rendent possible de multiples dispositions.» **LVU**

PUBLICITÉ

CLUB 24 heures | Dégustation

Dégustation de Grands Crus Clos, Domaines & Châteaux et produits du terroir

Dimanche 12 septembre 2021
de 11 h à 16 h au Château Maison Blanche à Yverne

Visitez également la cave.

Depuis plus de 400 ans, le Château Maison Blanche symbolise à lui seul le vignoble d'Yverne par sa beauté, son histoire mouvementée et sa magie. A cette occasion, dégustez les Grands Crus Clos, Domaines & Châteaux et partagez entre amis ou en famille une assiette composée de produits du terroir.

Producteurs invités:

Clos de l'Abbaye, Clos du Rocher et Domaine de Grange Volet.

Inscriptions et conditions sur [24heures.ch/club](https://www.24heures.ch/club) ou par écrit à l'adresse: Tamedia SA, Marketing 24 heures, avenue de la Gare 33, 1001 Lausanne
En cas de mauvais temps, l'événement sera maintenu mais il se déroulera à l'abri dans le domaine.

Prix: **abonnés Fr. 35.-**, non-abonnés Fr. 40.-, enfants (0-11 ans) gratuit, enfants (12-16 ans) Fr. 10.-
Les normes sanitaires seront respectées et du gel hydroalcoolique sera à disposition.



En partenariat avec l'Association Clos, Domaines & Châteaux www.c-d-c.ch

GLOS DOMAINES & CHÂTEAUX
LA NOBLESSE DES VINS SUISSES